

GUIDE POUR LES CONDOMINIUMS | Ce qui va où

HALIFAX

BAC VERT



PRODUITS ORGANIQUES



Tous les déchets de cuisine



Huile à friture et graisse



Serviettes de table et essuie-tout souillés



Filtres à café et sachets de thé

Les déchets de cuisine humides peuvent être enveloppés dans du carton ou une feuille de papier avant d'être déposés dans votre bac vert.

PAS DANS LE BAC VERT



- Pas de sacs en plastique, y compris ceux qui portent la mention « compostable » ou « biodégradable »
- Pas de cendres
- Pas de gazon
- Pas de déchets d'animaux
- Pas de terre ou de mottes de gazon
- Pas de tasses de café
- Pas de verre ou de métal
- Pas de cartons de lait
- Pas de déchets de jardin

PRODUITS AUTRES QUE LE PAPIER



Sac de recyclage 1

PRODUITS RECYCLABLES ALLANT DANS LES SACS BLEUS



Tous les contenants en plastique



Tous les contenants de boissons consignés



Tous les sacs en plastique



Contenants de lait et de jus (sans le bouchon)



Bouteilles et bords en verre



Papier et assiettes d'aluminium



Boîtes de conserve en fer blanc/aluminium



Casseroles

PAS DANS LE SAC BLEU



- Pas de mousse de polystyrène
- Pas de papier
- Pas de couverts en plastique
- Pas de gobelets jetables
- Pas de bouchons
- Pas de tessons de verre

PRODUITS EN PAPIER



PAPIER ET CARTON



Carton pour boîtes, y compris l'emballage extérieur des pizzas surgelées



Papier déchiqueté ou intact



Boîtes à oeufs en papier



Papier journal et circulaires



Catalogues, livres de poche, revues et annuaires téléphoniques



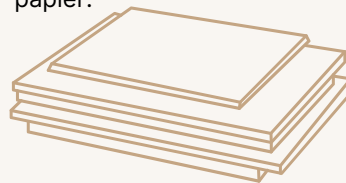
Enveloppes

CARTON ONDULÉ



Aplatissez les boîtes en carton ondulé, y compris les boîtes de pizzas, et mettez-les dans votre aire de recyclage.

Les sacs d'épicerie ou fournis par les commerces de détail peuvent être utilisés pour les produits en papier.



DÉCHETS



SACS À DÉCHETS



Générateurs d'aérosol vides



Excréments d'animaux



Tessons de verre enveloppés



Gobelets de café



Sacs de croustilles



Mousse de polystyrène

DÉCHETS MÉNAGERS SPÉCIAUX



Déposez les articles portant les symboles ci-dessus au dépôt de DMS.

Les heures d'ouverture et la liste des matières acceptées sont accessibles en ligne. halifax.ca/hsw



AUTRES

Peinture et pots vides
Apportez-les à un point Enviro-Depot
productcare.org



Produits électroniques/ Fours à micro-ondes

Apportez-les aux centres de recyclage. Pour connaître les adresses et les matières acceptées, consultez recyclermeselectroniques.ca



Piles

Programme de retour au détaillant : pour les sites de recyclage, consultez recycleyourbatteries.ca



Médicaments/Seringues

- Programme de retour à la pharmacie
- Contactez la pharmacie pour obtenir un contenant pour objets pointus et tranchants



Vêtements/Textiles

Donnez les vêtements, textiles et chaussures usagés



Contenants vides d'huile et d'antigel

À compter de janvier 2020, il faut les apporter aux centres de recyclage. Pour connaître les adresses et les matières acceptées, consultez uoma-atlantic.com



Veuillez consulter halifax.ca/recycle ou télécharger l'appli Halifax Recycles pour obtenir la liste complète de ce qui va où.

GUIDE POUR LES CONDOMINIUMS | Comment cela fonctionne

HALIFAX

BAC VERT



Un minibac est fourni pour votre cuisine.

Pas de plastique, y compris les sacs portant la mention « compostable » ou « biodégradable ».

Mettez les déchets de cuisine humides (p. ex., viande, poisson) dans une boîte de carton (boîtes de céréales ou de craquelins) ou enveloppez-les dans une feuille de papier journal.

Les drosophiles prolifèrent lorsqu'il fait chaud. Dans la cuisine, capturez-les avec un bol de vinaigre recouvert de pellicule de plastique dans laquelle plusieurs trous sont pratiqués. Videz le bol aussi souvent qu'il le faut.

PRODUITS AUTRES QUE LE PAPIER



Sac de recyclage 1

Sacs bleus transparents requis.

Mettez tous les sacs en plastique ensemble (sacs dans des sacs) au lieu de les laisser séparés. Les sacs séparés sont difficiles à traiter à l'usine de recyclage.

Les contenants de boissons prêtes à servir sont également consignés (système de dépôt de type « demi-retour ») à tous les points ENVIRO-DEPOT. Pour obtenir tous les détails, rendezvous à divertns.ca.

PRODUITS EN PAPIER



Sac de recyclage 1

Ne mélangez pas les matières recyclables et le papier dans le même sac. Ils doivent être placés dans des sacs bleus ou transparents séparés.

Gardez le papier propre et sec.

Les sacs d'épicerie ou fournis par les commerces de détail peuvent être utilisés pour les produits en papier.

Pliez les boîtes pour les aplatir et mettez-les dans votre aire de recyclage.

DÉCHETS



Les ordures doivent être placées dans des sacs à ordures transparents.

Surplus de déchets ou déchets de construction : consultez halifax.ca/recycle ou téléphonez au **311** pour obtenir les emplacements, les frais et les heures d'ouverture des installations d'élimination.

Les pneus de voitures de tourisme ne sont pas des déchets acceptables. Pour obtenir des renseignements sur le programme de retour de pneus aux commerces de détail en vue du recyclage, rendezvous à divertns.ca.

Certains produits électroniques ne sont pas des déchets acceptables. Pour obtenir des renseignements sur les endroits où les recycler, consultez recyclermeselectroniques.ca.

DÉCHETS MÉNAGERS SPÉCIAUX



Les déchets ménagers spéciaux (DMS) générés dans votre appartement peuvent être laissés au dépôt municipal de DMS.

Le dépôt de DMS est ouvert le samedi seulement, au 20 Horseshoe Lake Drive à Bayers Lake (sauf si le samedi est un jour férié). Pour obtenir les heures d'ouverture, téléphonez au **311** ou consultez halifax.ca/hsw.

Les déchets des entreprises ne sont pas acceptés. Seuls les domiciles de la municipalité régionale de Halifax ont droit au service de dépôt.

Rappel : les petites bouteilles de propane utilisées pour le camping sont incluses dans le programme de DMS.

RECYCLEZ ET COMPOSTEZ : C'EST LA LOI

Parlez à l'entreprise de gestion immobilière ou à l'association de copropriétaires concernant les arrangements pour l'élimination des déchets. Familiarisez-vous avec les aires de collecte de votre immeuble. Mettez les matières séparées dans les aires appropriées pour les produits recyclables, les produits organiques et les déchets. La bonne séparation de ces matières est requise par les lois provinciales et municipales.



Consultez votre gérant d'immeubles pour obtenir les procédures relatives à l'emplacement et au rangement des bacs.

Certains articles ne sont pas inclus dans les services de collecte fournis par la municipalité. Veuillez contacter votre gérant d'immeubles pour organiser la collecte distincte des articles suivants :

- Gros appareils électroménagers (laveuses, sècheuses, réfrigérateurs, réservoirs d'eau et gros morceaux de ferraille).
- Contactez un entrepreneur en réfrigération privé pour l'enlèvement des CFC.
- Débris de rénovation, de construction et de démolition.
- Déchets de jardinage et déchets d'entretien des pelouses.

Utilisez l'appli mobile et Web **Halifax Recycles** pour voir ce qui va où et recevoir des avis hebdomadaires.

Scannez le code QR ou visitez : halifax.ca/whatgoeswhere

